

Services intervenants régulièrement au domicile

| | | | |
|--|---|---|----------------------------|
| <p>Passager infirmier</p> <p><input type="radio"/> au - 1 fois par jour <input type="radio"/> au - tous les 2 jours <input type="radio"/> - de tous les 2 jours</p> | <p>Femme de ménage en CESU</p> <p><input type="radio"/> au - 1 fois par jour <input type="radio"/> au - tous les 2 jours <input type="radio"/> - de tous les 2 jours</p> | <p>Aide à domicile en CESU</p> <p><input type="radio"/> au - 1 fois par jour <input type="radio"/> au - tous les 2 jours <input type="radio"/> - de tous les 2 jours</p> | <p>Autre :</p> |
| <p><input type="radio"/> Aucun passage régulier</p> | <p>Ménage par un prestataire</p> <p><input type="radio"/> au - 1 fois par jour <input type="radio"/> au - tous les 2 jours <input type="radio"/> - de tous les 2 jours</p> | <p>Aide à domicile par prestataire</p> <p><input type="radio"/> au - 1 fois par jour <input type="radio"/> au - tous les 2 jours <input type="radio"/> - de tous les 2 jours</p> | <p>Régularité :</p> |

Personnes à prévenir en cas de nécessité

NOM : Prénom :
 Lien avec la personne inscrite :
 Adresse :
 Téléphone mobile : Téléphone fixe :
 Détient les clés du domicile : Oui Non

NOM : Prénom :
 Lien avec la personne inscrite :
 Adresse :
 Téléphone mobile : Téléphone fixe :
 Détient les clés du domicile : Oui Non

NOM : Prénom :
 Lien avec la personne inscrite :
 Adresse :
 Téléphone mobile : Téléphone fixe :
 Détient les clés du domicile : Oui Non

En qualité de personne vulnérable, parents, tuteur, curatelle, tiers de confiance ou autre représentant légal, j'atteste avoir été informé(e), que :

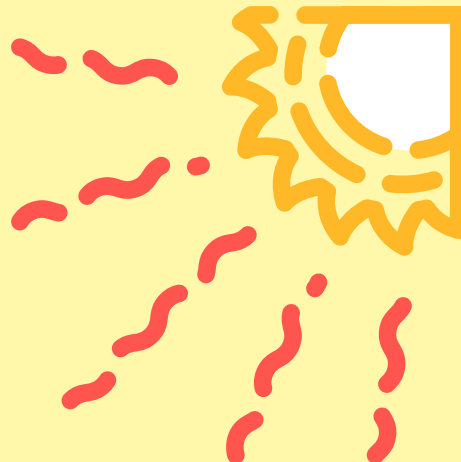
- l'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ;
- les informations recueillies seront transmises au CCAS dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte à la population fragile
- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à porter assistance en cas de nécessité.

Fait à le / / 2026

Signature :

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à la mise en place d'un dispositif d'alerte au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Président du CCAS. Les destinataires des données recueillies sont le Président et les agents du CCAS, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

PLAN CANICULE 2026



FAITES-VOUS CONNAÎTRE : PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP

Inscription au registre et renseignements
auprès du Centre Communal d'Action Sociale
de Saint-Martin d'Uriage




☎ 04 76 59 07 03

@ ccas@mairie-smu.fr

📍 2 place de la mairie
38410 Saint-Martin d'Uriage




ATTENTION CANICULE ADOPTEZ LES BONS GESTES



Buvez de l'eau et restez au frais







Évitez l'alcool




Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



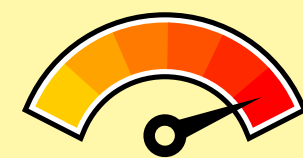
Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

#CANICULE
La plateforme téléphonique d'information « canicule »
0800 06 66 66



Canicule, fortes chaleurs :
protégez-vous avant les premiers effets

saint-martin
d'URIAGE

Centre Communal d'Action Sociale




PLAN CANICULE 2026

Le CCAS renouvelle son action de recensement des personnes fragiles

L'exposition à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications, surtout chez les personnes âgées, les personnes fragiles, et celles particulièrement exposées à la chaleur. Le CCAS participe à un système de veille destiné à prévenir les risques d'une canicule organisé par les pouvoirs publics.


Chaque année, à titre préventif, un registre recense les personnes qui se sont signalées (sans-abri, personnes âgées, personnes adultes handicapées ou en invalidité). Il est confidentiel et peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement du plan canicule. Il permet de contacter les personnes inscrites en vue de leur apporter des conseils ou une assistance.


Tout citoyen Saint-Martinois souhaitant s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut s'adresser au CCAS afin de remplir une fiche de renseignements. Cette démarche doit être renouvelée tous les ans.


 **Nous conseillons les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, de se faire recenser sur ce registre nominatif. Notre but est de pouvoir vous contacter en cas d'urgence et de vous apporter notre soutien.**

À RETENIR

 **POUR QUI ?** Les personnes résidant à leur domicile, âgées de 65 ans et plus, âgées de plus de 60 ans et reconnues handicapées.

 **POURQUOI ?** Bénéficiaire d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du "plan alerte canicule".

 **QUAND ET OÙ ?** Dès à présent auprès du CCAS situé dans les locaux de mairie, joignable aussi par téléphone ou par mail.

 **PAR QUI ?** La personne concernée ou un tiers (enfants, amis, voisins, etc.).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
2 place de la mairie - 38 410 Saint-Martin d'Uriage
04 76 59 07 03 - ccas@mairie-smu.fr



PLANS D'ALERTE ET D'URGENCE CANICULE ET GRAND FROID



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Dispositif d'alerte à la population fragile prévu par le Code d'action sociale et des familles

La demande d'inscription peut être formulée par la personne elle-même, ou par une tierce personne avec le consentement de la personne intéressée. **Elle est à renouveler tous les ans.**
Formulaire à retourner signé au CCAS de Saint-Martin d'Uriage.

PARTIE À REMPLIR UNIQUEMENT SI INSCRIPTION PAR UN TIERS

Je, soussigné(e), **NOM et Prénom** :
Téléphone mobile : Téléphone fixe :
Adresse mail :
en ma qualité de (lien avec l'intéressé(e) : représentant légal, parenté...) :

→ Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de : 

PERSONNE À INSCRIRE

NOM : Prénom :
Date de naissance :
Adresse : 38410 Saint-Martin d'Uriage
Téléphone mobile : Téléphone fixe :
Adresse mail :
Nombre de personnes vivant au domicile : Utilisation de téléalarme ? Oui Non

Absences prévues entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2026

Oui : indiquer les dates : Non

Autres informations concernant l'intéressé(e) :

NOM et téléphone du médecin traitant :
Observations particulières sur l'état de santé impactant la vulnérabilité face aux fortes chaleurs
.....
.....
.....

